

Ensemble prenons soin de notre santé

CONSTATS

On l'a vu pendant la crise COVID, la Ville de Gembloux a joué un rôle important de relais et de lien, avec l'appui du riche tissu associatif et des habitants : confection et distribution des masques et de tabliers pour les soignants des maisons de repos et de soin, pour les médecins, ... organisation des colis alimentaires, ... Au-delà des aspects médicaux, il a fallu pallier aux carences de matériel, au relai de l'information et surtout à la continuité du lien social dans une période de crise inédite.

Mais au-delà de cette période particulière, le lien santé se fait via la mise en réseau des acteurs de la santé gembloutois au travers de la commission santé.

Et un des constats aujourd'hui est la difficulté d'accès à la première ligne d'aide et de soins (dont la médecine générale). Nous ne pouvons pas rester sans réponse au manque d'offre de services de première ligne (médecins généralistes accessibles pour de nouveaux habitants mais aussi aides familiales et ménagères, soins infirmiers, services de proximité, services de transport, etc.)

Au-delà, la santé, ce n'est pas que l'absence de maladie. C'est le bien-être au quotidien: dans sa maison, dans son travail, mais aussi dans son quartier ou son village. La commune peut donc travailler à ce bien-être à travers ce qu'elle met à disposition des habitantes et habitants : enseignement de qualité, outils culturels, action sociale et CPAS, qualité de l'environnement et du cadre de vie, accès aux sports, accès à la nourriture de qualité, action de prévention et promotion santé, etc. C'est ce qu'on appelle la Promotion de la Santé. La santé devient l'affaire de toutes et tous au niveau communal.

Il est essentiel d'encourager les actions citoyennes à tous niveaux. Dans le domaine de la santé, elles peuvent avoir un impact très positif, tant sur le bien-être physique que mental. D'autre part, la commune, même sans avoir de gros moyens financiers, peut soutenir des initiatives salutaires pour la santé de la population.

NOS PROPOSITIONS

1. Faciliter l'accès aux soins de santé

La collaboration et la coordination entre les acteurs de la prévention et de la promotion de la santé, les prestataires de soins et d'aide et le tissu associatif local doivent être assurées.

Le plan de cohésion sociale dans son axe santé sera construit sur base d'un plan social-santé intégré avec comme principe l'accès au droit à la santé, en étant attentif à l'accessibilité géographique et financière, mais aussi à la pénurie de médecins qui est une réalité aujourd'hui à Gembloux.

- Nous consulterons les médecins gembloutois et les acteurs de terrain de la santé pour voir comment répondre à cette pénurie de généralistes au niveau local. La responsabilité première étant de relayer les difficultés rencontrées sur le terrain vers

le fédéral qui doit relever le numéris clausus avec une attention spécifique envers la médecine générale.

La question du « **Comment attirer** » de jeunes médecins, offrir une structure, être attractif, et ce via une prime à l'installation, mettre à disposition un local pendant un temps, offrir une aide logistique, comment lancer un projet, ... ces réflexions doivent être coordonnées par la Ville, en concertation avec les médecins gembloutois, et en s'appuyant sur une expertise à financer.

- Regroupement de médecins, investissements financiers, mise sur pied d'un projet de chantier.
- faciliter la pratique de groupe,
- bail d'occupation précaire, en terme de charge d'urbanisme dans des nouveaux projets immobiliers.
- La Ville pourrait soutenir l'accueil d'une maison médicale (A.S.I association de soins intégrés) pour avoir de l'expertise (subsides wallons à l'acquisition, remplir des appels à projets, bail d'occupation précaire,...)

Au-delà de l'accessibilité en médecine générale, l'offre de services de première ligne ne répond pas à la demande. En effet, les demandes en aides à domicile sont prégnantes et doivent faire l'objet de nouveaux dispositifs à mettre en place de manière complémentaire :

- **Aides familiales soins à domicile, aides ménagères sociales**
- **Transport social et mobilité:** la nouvelle génération de médecins généralistes ne se déplace plus, ou moins, à domicile, force est de constater un nouveau besoin.
- Nous soutiendrons les initiatives citoyennes qui souhaitent mettre en place des groupes de paroles à destination de groupes spécifiques atteints de maladie chronique afin de les aider à développer des projets de vie avec la maladie. Nous faciliterons l'accès des locaux communaux à ces groupes.

Depuis la crise COVID, et bien que les signaux d'alerte étaient déjà présents, une cassure s'est faite chez de nombreuses personnes en termes de santé mentale. Pour de meilleurs soins en santé mentale, nous relayerons via la Plan de cohésion sociale les dispositifs qui existent pour une accessibilité renforcée aux psychologues et ce via le financement des psychologues en première ligne tels PSYNAM°; CPAS, les écoles, les lieux d'aide et de rencontres... grâce aux financements renforcés des réseaux de santé mentale qui permettent des psychologues de première ligne dans tous ces lieux proches de la population pour des interventions individuelles et/ou de groupe en fonction de leurs besoins. Nous soutiendrons aussi les services de santé mentale.

- Nous poursuivrons notre soutien à la dimension « santé » qui est intégrée, de manière transversale, dans l'ensemble du plan de cohésion sociale et de manière plus générale dans toutes les politiques communales. Nous veillerons à la bonne articulation du travail du CPAS, des services de l'action sociale et des associations de terrain sur tout ce qui touche à la santé (plan canicule, aide à domicile, repas à domicile, carte médicale, etc.).

- Nous soutiendrons par des budgets participatifs les initiatives citoyennes qui permettent de bouger et manger correctement, se reconnecter à l'environnement et au vivant, créer du lien social dans une perspective de santé, de bien-vivre et de bien-être.
- Nous contribuerons au comité territorial de santé (envoi d'un référent, mise à disposition de locaux de réunion ou autres).
- Nous nous appuierons sur le très actif conseil consultatif communal des aînés qui se réunit régulièrement pour aborder les problématiques rencontrées par les seniors, notamment dans les périodes de canicule, d'inondations ou de tout autre ordre rendant leur quotidien périlleux. Dans ces moments délicats pour ces personnes parfois fragilisées, un mouvement solidaire est mis en œuvre pour leur venir en aide. Elles sont alors personnellement contactées pour s'assurer de leur bien-être sanitaire. Ce fut également le cas durant la période COVID.
- Nous adhérons au programme viasano afin de développer durablement un mode de vie sain dans tous les aspects de la vie quotidienne.
- Il est particulièrement important d'intégrer la composante santé et bien-vivre aux politiques du logement : il est essentiel d'organiser une continuité d'options de logements pour les personnes vieillissantes, de manière réversible.
- Nous soutiendrons toutes les initiatives et les actions visant à prévenir et à promouvoir la santé. Cela passe notamment par faciliter de manière systématique l'accès aux données médicales collectives par les bénéficiaires, dans le respect de la loi sur les droits du patient (séances d'informations).
- La place du handicap dans notre société doit également être questionnée et trouver un accueil.

2. Développer le sport pour toutes et tous

Etre en bonne santé passe par la possibilité de la pratique du sport et de la marche au quotidien.

- Nous poursuivrons nos actions afin de faciliter la pratique du vélo, de la marche et de la course à pied dans la vie de tous les jours (cfr initiative "Je cours pour ma forme", « Je roule pour ma forme »).
- Nous poursuivrons la mise en place et le développement des espaces de sport dans l'espace public afin de rendre le sport accessible à toutes et tous : parcours vita, machines de sport publiques, agora, skate parc, etc. Ces espaces pourront également être animés par la présence de groupements/professeurs de sport/animateur social etc.

Une fiche sport et culture détaille les actions que nous souhaitons mener.

3. Santé-Environnement

- La Ville poursuivra son travail sur une charte d'achat de matériaux sains, visant à réduire l'exposition aux polluants intérieurs et ce en poursuivant la réflexion sur les produits d'isolation et de peinture dans les travaux de rénovations ou de constructions en priorisant les bâtiments où la petite enfance est concernée.

Depuis 2020, les cahiers des charges de la Ville de Gembloux, sous l'impulsion de son échevine de la Santé, intègrent l'obligation de se fournir en produits de nettoyage sains pour pour la santé et pour l'environnement.

- La qualité de l'air fait l'objet d'un projet lancé en 2024 avec la prise de mesures de présence de divers polluants extérieurs dans les quartiers à proximité des écoles du centre de Gembloux. En 2025, ce projet doit être étendu dans les villages aux abords des écoles. Les mesures adéquates devront être prises, une fois les données objectivées.
- Nous voulons qu'une grande attention soit portée aux champs à proximité des écoles, des crèches, et de tous les lieux de vie. Les conditions dans lesquelles les pesticides peuvent être épandus (vitesse du vent, distance de 50 mètres d'un site accueillant des publics sensibles, utilisation de matériel réduisant la dérivation, ...) relèvent de la région wallonne et de la législation européenne, mais nous poursuivrons le dialogue avec les agriculteurs gembloutois afin qu'une bonne information circule, que le dialogue se fasse et que des haies vives protègent le plus possible les sites sensibles.

4. Santé et alimentation

Etre en bonne santé, c'est aussi avoir accès à une alimentation saine.

- Nous voulons systématiser les achats responsables, éthiques, et favorables aux producteurs et productrices locaux. Nous fixerons des objectifs en termes de pourcentage d'achats durables, issus des circuits courts et promouvant la création d'emplois locaux.
- La Ville achète depuis cette législature 2018-2024 en priorité des produits alimentaires locaux, BIO, de saison auprès de nos commerçants locaux et favorise le zéro déchet .
- Nous voulons proposer, comme l'a développé le CPAS lors de diverses célébrations, et de manière plus systématiquement des alternatives non-alcoolisées et festives, de type cocktails non-alcoolisés dans les activités de la commune, publiques et internes. Nous veillerons à proposer en priorité des boissons locales et de saison.
- L'accès à l'eau gratuite dans l'espace public sera renforcé via l'installation de nouvelles fontaines à eau potable. Une première a été installée en 2023 sur l'esplanade de l'Hôtel de ville, en plein centre, au croisement des écoles mais aussi de différentes festivités.

- Nous avons engagés la commune dans la campagne "*commune du commerce équitable*" menée par OXFAM qui encourage les communes à choisir des produits de consommation issus du commerce équitable (cafés, chocolat...). Un travail de sensibilisation sera mené, par exemple en soutenant la campagne "*Petit déjeuner Oxfam*".
- Les repas scolaires distribués dans les écoles communales font l'objet d'un cahier spécial des charges très détaillé et qui intègre les aspects de saisonnalité, de produits locaux et issus des filières bio. Il est important que le coût raisonnable pour l'accès à tous les enfants pour les repas soit maintenu et que la réflexion sur la gratuité doit se poursuivre avec l'appui de la fédération wallonie-Bruxelles et la région wallonne.
- La Ville de Gembloux a adhéré au projet wallon de « Green Deal cantines durables » et doit poursuivre le projet.
- Au CPAS, la qualité de l'alimentation a fait l'objet également d'un travail de révision pour intégrer des repas plus sains, aux produits issus des filières plus locales et bio et ce pour les résidents des maisons de repos et les enfants des crèches. Outre la dimension qualité du repas, les repas sont maintenant servis « en buffet » et plus en chambre au sein des maisons de repos du CPAS, à la plus grande satisfaction des résidents.
- Nous souhaitons qu'un marché des produits locaux et bio, avec des producteurs de la région soit mis sur pied avec la participation de la Ville.
- La plantation de haies fruitières et d'arbres fruitiers dans nos parcs publics a été initiée cette législature mais devrait être systématisée, laissant à tous la possibilité d'y glaner quelques fruits. Une mesure qui permet également de diversifier la biodiversité dans nos parcs.
- Nous continuerons à soutenir et renforcer les différents projets associatifs ou citoyens de potagers collectifs qui allient nature et alimentation, tels que les potagers collectifs, ...
- Nous souhaitons soutenir les petits projets de maraîchage en auto-cueillette, en les promouvant et avoir une réflexion sur les conditions de pérennisation dues aux aléas climatiques de ces années.
- Pour faire le lien entre agriculture et alimentation, le renforcement des liens entre citoyens et agriculteurs et agricultrices de la commune doit se poursuivre pour une meilleure compréhension de la vision et des réalités de chacun.
- La Ville de Gembloux a entamé une réflexion sur les quelques terres agricoles qu'elle possède. Les baux à ferme sont en cours de réactualisation et nous souhaitons que désormais, les terres agricoles communales soient confiées à de jeunes agriculteurs avec des clauses de cultures environnementales, en encourageant le développement de projets de production agricole alimentaire locale

dans le respect des pratiques agroécologiques, pour la stimulation de l'économie locale et le renforcement des circuits courts.

- Nous poursuivrons la récupération alimentaire, via le projet issu du plan de cohésion sociale en partenariat ville-cpas-restos du cœur... des bacs "partage tes Sur+"